HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Un accent sur le savoir

Vol. 30, no 6 — 14 octobre 1999

Canadianisation des armoiries

Roméo LeBlanc reçoit un accueil chaleureux à sa dernière journée comme gouverneur général

Lors de sa dernière journée en fonction à titre de gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc a présenté l'enregistrement canadien des armoiries de l'Université de Moncton au chancelier, Antonine Maillet, et au recteur, Jean-Bernard Robichaud, lors d'une courte cérémonie qui s'est déroulée le mercredi 6 octobre au pavillon Clément-Cormier, en présence de quelque 75 personnes.

Les autorités héraldiques anglaises ont octroyé les armoiries à l'Université de Moncton le 2 novembre 1964, dix-sept mois après sa fondation. C'est le recteur-fondateur, le père Clément Cormier, de la Congrégation de Sainte-Croix, qui avait entrepris les démarches auprès du Collège des armoiries de Londres, la seule autorité compétente à l'époque puisque le Canada n'a obtenu une juridiction héraldique qu'en 1988.

Les lettres de concession et le texte du parchemin avaient été rédigés en français, ce qui constituait une première dans le Commonwealth.

L'an dernier, grâce à la collaboration de Robert Pichette, qui exerce les fonctions de héraut d'armes de l'Autorité héraldique du Canada, relevant du gouverneur général, l'Université a entamé les démarches afin d'obtenir l'enregistrement canadien de ses armoiries.

«Nous sommes heureux que le gouverneur général, dans un geste officiel, soit venu signer les lettres patentes, complétant ainsi le processus de canadianisation de nos armoiries», a dit M. Robichaud.

Originaire de Memramcook (Anse-aux-Cormier) et diplômé de l'Université Saint-Joseph, Roméo LeBlanc a été associé à l'Université de Moncton au début des années 1970 comme adjoint au recteur et directeur des relations publiques, avant d'entrer en politique.

«Alors qu'il était ministre fédéral, M. LeBlanc a appuyé et piloté plusieurs dossiers importants pour l'Université, a ajouté le Recteur. Ce fut une période de développement intense pour notre institution et nous lui en sommes très reconnaissants.»

L'Université de Moncton a décerné un Doctorat d'honneur en administration des affaires en 1977 à celui qui est devenu par la suite le premier Acadien et le premier Canadien originaire de la région atlantique à occuper les fonctions de gouverneur général.

SIGNATURE DES LETTRES PATENTES *- Dans la photo, M. LeBlanc signe les lettres patentes qui complètent le processus de canadianisation des armoiries sur la table de travail ayant appartenu à l'historien Émile Lauvrière qui, en 1924, a écrit «La tragédie d'un peuple, histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours». Il est accompagné du recteur, Jean-Bernard Robichaud, du chancelier, Antonine Maillet, et de Robert Pichette, héraut d'armes de l'Autorité héraldique du Canada. Cette table, que l'on retrouve au Musée acadien, a aussi été utilisée par Jacques Chirac, président de la République française, lorsqu'il a signé le livre des invités de la Société nationale de l'Acadie lors de son passage à MemramcooK en septembre.*

Le rapport Gervais recommande une structure académique allégée

(voir le texte en page 2)

Une étude réalisée par Michel Gervais recommande une structure académique allégée

Une étude réalisée par l'ancien recteur de l'Université Laval, Michel Gervais, recommande à l'Université de Moncton d'alléger sa structure académique dans le but de faire des économies et d'affecter une plus grande part des ressources à l'enseignement et à la recherche.

Le rapport de M. Gervais propose qu'un moratoire de cinq ans soit décrété sur la création de toute nouvelle faculté ou école ou de tout nouveau département ou secteur.

L'Université aurait plutôt avantage à procéder à des regroupements d'unités académiques afin d'en réduire le nombre.

Les services de M. Gervais ont été retenus le printemps dernier par le Recteur afin d'examiner les structures académiques actuelles et de proposer des alternatives. «La direction de l'Université a décidé de diffuser le rapport au sein de la communauté universitaire sans prendre position pour l'instant, a dit Jean-Bernard Robichaud. Nous formulerons des recommandations au Conseil des gouverneurs après avoir obtenu l'avis du Sénat académique.»

M. Gervais est arrivé à la conclusion que la structure académique actuelle, qui s'est développée en vue d'offrir à la population acadienne un large éventail de programmes et à l'époque où les inscriptions étaient à la hausse, est devenue trop complexe.

«Cette structure n'a pas été allégée suite à la décroissance des dernières années, dit-il. Si on la compare à celle d'autres universités canadiennes de taille comparable et même beaucoup plus considérable, la structure académique de l'Université de Moncton paraît très lourde et complexe, notamment quant au nombre de facultés.»

Selon lui, cette structure est coûteuse, en plus de comporter des inconvénients sur le plan académique. «Tenant compte de l'ampleur du défi financier auquel l'Université de Moncton est confronté, j'ai conclu de ces observations qu'il y a effectivement lieu de modifier la structure académique dans le triple but de faire des économies si possible, déplacer le plus de ressources possibles vers la réalisation de la mission essentielle de l'Université, l'enseignement et la recherche, et améliorer le fonctionnement de l'Université.»

Le rapport recommande notamment qu'il n'y ait plus désormais d'écoles détachées. Les écoles actuelles seraient toutes rattachées à des facultés ou alors elles deviendraient elles-mêmes facultés. Ce serait le cas notamment de l'École de génie, de l'École de droit et de l'École des sciences forestières, qui obtiendraient le statut de faculté.

Au campus de Moncton, le rapport recommande en outre :

- la création d'une Faculté des arts et des sciences regroupant les unités actuelles de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences, de même que les unités de la Faculté des sciences sociales représentant les disciplines fondamentales (économie, sociologie, science politique);
- le regroupement en une École des beaux-arts des départements d'art dramatique, d'arts visuels et de musique;
- l'intégration du Département d'anglais à celui de traduction et langues;
- le regroupement en un Département des sciences sociales des départements actuels d'économie, de sociologie et de science politique;
- comme alternative, le maintien de la structure actuelle de la Faculté des sciences et la création d'une Faculté des arts, lettres et sciences sociales regroupant l'École des beaux-arts et les départements suivants : études françaises, histoire-géographie, philosophie et sciences religieuses, sciences sociales (économie, sociologie, science politique), traduction et langues;
- la création d'une Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, regroupant l'École d'éducation physique et de loisir, l'École de nutrition et d'études familiales, le Département de psychologie, l'École des sciences infirmières et l'École de travail social;
- le maintien de la structure actuelle de la Faculté des sciences de l'éducation et celle de la Faculté des études supérieures et de la recherche;
- le rattachement des professeurs d'administration publique à la Faculté d'administration qui maintiendrait son statut de faculté, mais qui serait invitée à poursuivre sa réflexion sur une structure fondée sur des «groupes fonctionnels» plutôt que sur des départements.

Le rapport Gervais indique qu'il n'y a pas lieu de modifier la structure académique aux campus d'Edmundston et de Shippagan, «parce qu'elle est fonctionnelle, souple et économique». Le rapport propose à ces deux campus la création d'une assemblée de tous les professeurs pour discuter de sujets d'intérêt commun, de même que la mise en œuvre d'unités académiques réseau dans le but d'encourager une plus grande collaboration entre les professeurs des trois campus oeuvrant dans une même discipline.

Le rapport recommande en plus à l'Université de modifier le système d'attribution des crédits de dégrèvement administratif et de diminuer le nombre de postes de vice-doyen ou de directeur adjoint.

Consultations

Avec le dépôt du rapport Gervais, un processus de consultation de sept semaines s'amorce avant que la direction de l'Université formule ses recommandations à la réunion du Conseil des gouverneurs du 4 décembre.

Le Sénat académique aura l'occasion de discuter des recommandations à ses réunions d'octobre et de novembre. Le Conseil a par ailleurs proposé au Sénat une activité de convergence (rencontre-échange) le 6 novembre à ce sujet.

Le recteur et les membres de la direction ne commenteront pas publiquement le contenu du rapport avant d'avoir formulé les recommandations qu'ils adresseront aux Gouverneurs.

Lancement de la revue Égalité

La Société acadienne d'analyse politique fera le lancement du numéro 43 de la revue Égalité, qui a pour thème «Thèses en sciences sociales» et qui rend un hommage posthume à Huguette Clavette, le jeudi 21 octobre, à 16 h 30, dans le local 355 du pavillon Léopold-Taillon. On procédera aussi au lancement d'un site Web.

Une soirée-gala en hommage à Neil Michaud

Plus de 150 choristes, chanteurs, musiciens et instrumentistes se donnent rendez-vous le samedi 23 octobre pour une grande soirée-gala en hommage à Neil Michaud, afin de souligner ses 45 ans de direction chorale et sa grande contribution à la formation musicale de ceux et celles qui l'ont côtoyé durant toute sa carrière.

Le spectacle sera présenté dans l'amphithéâtre de l'école secondaire Moncton High, à compter de 20 heures.

Plusieurs artistes et groupes ont accepté de préparer cette soirée, sous la direction musicale du pianiste Roger Lord, professeur au Département de musique de l'Université de Moncton. Parmi les artistes qui participeront, mentionnons Lina Boudreau, l'Ensemble Quigley, Donat et Émé Lacroix, et Les Gélélou (Gérard Arsenault, Paul-Émile Benoit et Louise Boudreau) qui remonte sur scène pour cette soirée après plusieurs années d'absence.

On y entendra également Roger Lord, Paula Hébert, Roland Bourgeois, la Chorale Beauséjour, sous la direction de Monique Richard, et l'Ensemble de jazz KIZUM, dirigé par Martin Waltz.

Le Chœur du Département de musique, dirigé par le professeur Friedemann Sallis, interprétera un extrait du «Magnificat de Vivaldi», accompagné des membres de l'Association des jeunes violonistes de Moncton, sous la direction de Monique Girouard. Bien sur, le Chœur Neil-Michaud, que dirige toujours son fondateur, sera de la partie, ainsi que la soliste Anna Malenfant-Michaud. De nombreuses surprises vous attendent.

Cette soirée-hommage est organisée par le Chœur Neil-Michaud, qui prépare fébrilement sa Tournée de concerts 2000 en France ce printemps.

Les personnes possédant des billets de gala (25 $, section réservée) courent la chance de gagner soit un forfait d'une fin de semaine pour deux à Montréal pour assister au spectacle «Notre-Dame de Paris», des billets de saison pour des concerts ou le tirage d'une oeuvre d'art.

Les billets sont disponibles aux deux Librairie acadienne et auprès des membres du Chœur Neil-Michaud. Un billet d'une valeur de 10 $ donne droit au spectacle seulement.

La carrière de Neil Michaud a été couronnée de succès depuis qu'il a pris la relève du Père Léandre Breault à la direction de la Chorale de l'Université Saint-Joseph, dirigeant par la suite la chorale du Département de musique et celle de l'Université de Moncton, la Chorale du Mascaret et le Chœur Neil-Michaud.

La très grande contribution à la musique de celui qui a été directeur-fondateur du Département de musique de l'U de M a été reconnue de façon bien spéciale alors qu'il a été décoré de l'Ordre du Canada et reçu le titre de professeur émérite de l'U de M.

Des publications acadiennes récentes sont publiées dans la revue Spirale

Dans son édition de juillet-août, la revue montréalaise de critique littéraire «Spirale» présente un dossier substantiel sur la littérature acadienne actuelle, composé d'une quinzaine de recensions de livres acadiens récents, principalement en littérature mais aussi sur la langue et la politique.

Préparés par Marcel Olscamp, ces «instantanés acadiens» font surtout appel à des auteurs québécois pour commenter les ouvrages acadiens, mais aussi à trois professeurs de l'U de M, Raoul Boudreau et Jean Morency, du Département d'études françaises, et Roger Ouellette, directeur du Département de science politique.

Ce dossier, agrémenté d'une dizaine de reproductions d'œuvres d'art visuel d'artistes acadiens, présente aussi un entretien avec le poète Gérald LeBlanc.

Ce numéro de la revue «Spirale» est disponible à la Librairie acadienne.

Renseignements : 858-4067.

À la recherche de guides

Le Bureau de liaison est à la recherche d'étudiants et étudiantes pour travailler à temps partiel lors de visites guidées au campus de Moncton.

La personne intéressée à être guide peut se rendre au local 358 du pavillon Léopold-Taillon ou téléphoner à Juliette au numéro 858-4443. Il faut avoir complété une année universitaire au campus de Moncton.

Récipiendaire du prix France-Acadie

Le prix France-Acadie 1999 pour les sciences humaines a été attribué à Jacques Vanderlinden, professeur associé à l'École de droit, pour son ouvrage «Se marier en Acadie française», publié par la Chaire d'études acadiennes et les Éditions d'Acadie.

Au 17e siècle, le développement de Port-Royal n'a été possible que dans la mesure où des couples ou des familles sont arrivées de France ou se sont formés en se mariant sur place.

Cet ouvrage explore la formation de ces unions tant du point de vue des personnes en cause que de celui de leurs biens.

Le professeur Vanderlinden a également été élu l'un des 50 membres de l'Académie internationale de droit comparé. Enfin, il a participé à la deuxième réunion du Réseau «Droits fondamentaux» de l'Aupelf-Uref où il a présenté une communication intitulée «Enseigner sans reproduire - innover sans tout détruire. Propos hétérodoxes au départ de quelques constats élémentaires»; celle-ci traite de la formation du juge en Afrique.

Agrégé de l'enseignement supérieur, M. Vanderlinden est également professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles, en Belgique.

Exposition de coiffes du Poitou au Musée acadien

Jusqu'au 28 novembre inclusivement, le Musée acadien, en collaboration avec le Musée municipal Sully de Châtellerault en France, présente les deuxième et troisième volets de l'exposition «Coiffée en Poitou, être et paraître».

Le vernissage de cette exposition a eu lieu hier soir au pavillon Clément-Cormier. Paul Fromonteil, adjoint au maire délégué à l'Éducation, la Formation et la Recherche, et conseiller régional du Poitou-Charentes, était présent.

Cette exposition a été réalisée pour le Sommet de la francophonie de Moncton. Elle manifeste la vitalité des échanges culturels entre le Musée acadien et le Musée Sully. Elle comprend trois volets, une exposition virtuelle, une exposition de coiffes du Poitou à Moncton, et la démonstration des techniques de fabrication des coiffes.

L'exposition virtuelle pour le site «Acadie sans frontières» a été réalisée par le Musée de Châtellerault, visible sur le site alienor.org et sur le site du Musée acadien de l'U de M. Son propos est la mise en valeur esthétique des coiffes conservées dans les musées de Poitou au moyen des nouvelles technologies de traitement de l'image. L'infographie a été confiée à un jeune étudiant de deuxième année de l'École européenne supérieure des arts et technologies de l'image de Poitiers-Angoulême.

L'exposition se présente donc comme une suite de créations artistiques mêlant beaux-arts, ethnographie, bande dessinée et... "tags".

L'exposition de coiffes du Poitou au Musée acadien permet de voir «en vrai» les coiffes qui sont présentées sur le site Internet. Vingt coiffes ont été envoyées à Moncton par les musées de Châtellerault, Chauvigny et Niort. Elles sont toutes du Poitou et du 19e siècle et représentatives des modes locales. Elles portent des noms «colorés» : grisette de Niort, cayon de Châtellerault ou de Chauvigny, pantine de Neuville, gatinelle de Parthenay, capitale de la Gatine...

Ces coiffes permettent d'évoquer la vie d'une femme. Elles sont adaptées aux différentes circonstances : coiffes de bébé et d'enfant finement travaillées et particulièrement colorées par rapport aux coiffes d'adultes qui en Poitou sont de tissu blanc; coiffe de mariée, la plus belle coiffe d'une femme par l'importance de la broderie, la beauté du ruban, des bijoux, coiffe de deuil sans garniture..., mais également coiffe de travail, simple bonnet qui protège du froid qui peut être porté sous une «quichenotte» qui protège la visage et le cou du soleil.

Le troisième volet de cette collaboration est la présence à Moncton de Laetitia Briand, de l'Atelier de formation aux métiers du textile du Musée Sully pour faire des démonstrations de paillage, plissage et remontage de coiffes. Ces ateliers portent également sur les techniques pour le repassage des coiffes et sur les techniques de broderie.

Les heures de visite sont du mardi au vendredi, de 13 heures à 16 h 30, et le samedi et dimanche, de 13 heures à 16 heures.

Renseignements : 858-4088

Lancement du Dictionnaire généalogique

Jean-Bernard Robichaud invite cordialement la communauté universitaire à assister au lancement du «Dictionnaire généalogique des familles acadiennes», du généalogiste Stephen A. White, aujourd'hui, jeudi 14 octobre, à 16 h 30, au pavillon Clément-Cormier.

Publié par le Centre d'études acadiennes, cet ouvrage en deux volumes comprend les généalogies des premières familles acadiennes aux 17e et 18e siècles.

Inauguration d'un nouveau piano lors d'un concert à Jeanne-de-Valois

La Faculté des arts et le Département de musique vous convient à un concert pour marquer l'inauguration du nouveau piano à queue.

Ce concert, qui sera suivi d'une réception offerte par la Faculté des arts, a lieu demain, vendredi 15 octobre, à 19 h 30, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Ce piano a été acheté grâce à la générosité des anciens et anciennes de la Faculté des arts lors de la campagne annuelle 1998-1999. La présidente de la campagne, Sr Claudette Melanson, participera au concert et agira comme maître de cérémonie.

Les pianistes Richard Boulanger, Roger Lord et Suzanne Beaulieu, les sopranos Chantal Dionne et Paula Hébert, ainsi que quelques étudiants et étudiantes en piano y prendront également part.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, assises, Paula Hébert et Chantal Dionne, professeures de chant; et Sr Claudette Melanson, professeure de piano et maître de cérémonie; debout : Isabelle Thériault, Carl Gionet et Julie Robichaud, étudiants de troisième année; Richard Boulanger, professeur de piano; Suzanne Beaulieu, accompagnatrice; Roger Lord, professeur de piano; et Éric Martin, étudiant de quatrième année.

Recherches en médecine behaviorale

Le Laboratoire de médecine behaviorale du Département de psychologie, en collaboration avec la Société canadienne du sang, entreprend des recherches sur les réactions physiologiques associées au don de sang et leur impact sur les dons futurs.

Sous la supervision du professeur Douglas J. French, cette étude comprend deux volets. D'abord, les personnes participantes viendront au Laboratoire de médecine behaviorale, situé dans le local 555 du pavillon Léopold-Taillon, pour remplir quelques questionnaires et prendre leur pression sanguine ainsi que leur rythme cardiaque. Ces personnes se rendront ensuite à une clinique de sang (sur le campus ou juste à côté) pour faire leur don de sang selon les procédures habituelles de la Société canadienne du sang. Avant et après le don, elles rempliront encore quelques questionnaires et feront prendre leur pression sanguine ainsi que leur rythme cardiaque.

Souffrez-vous de maux de tête? Si oui, le Laboratoire de médecine behaviorale s'intéresse aussi à vous.

Natalie Cormier, étudiante à la Maîtrise en psychologie, entame des études approfondies auprès des gens qui ont des maux de tête de façon régulière.

Toujours sous la supervision de M. French, cette étude comprend aussi deux volets. Tout d'abord, les personnes participantes viendront au Laboratoire de médecine behaviorale pour répondre à quelques questionnaires qui portent sur les maux de tête.

Selon le type de mal de tête, certaines personnes auront la possibilité de recevoir un traitement pour tenter de le diminuer.

Si vous n'avez jamais donné de sang ou si vous souffrez de maux de tête et que vous êtes intéressé à participer à l'une de ces études (ou en savoir davantage), veuillez appeler au numéro 858-4765, à l'adresse Enc5666@umoncton.ca.

Congrès de l'Acfas

Le 68e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences aura lieu du 15 au 19 mai 2000, à l'Université de Montréal.

Le thème choisi pour le congrès de cette année porte sur «Les sciences au 21e siècle».

(http://www.acfas.ca/congres

NORMA POIRIER OBTIENT LE DOCTORAT - *Le personnel de l'École des sciences infirmières a organisé un léger goûter en l'honneur de la professeure Norma Poirier qui vient d'obtenir le doctorat. Dans la photo, la directrice de l'École, Cynthia Baker, à droite, présente à Mme Poirier un cadeau-souvenir au nom des membres du personnel.*

NUANCES

Adjoint

Doit-on dire **adjoint au directeur** ou **adjoint du directeur**? On dit les deux. Il est permis de construire **adjoint** avec **à** quand il est adjectif : *il est adjoint au directeur*. Mais on trouve aussi **adjoint de** employé comme attribut adjectival.

Par ailleurs, si on consulte la terminologie des directions de thèse, outre le patron ou le directeur de thèse, il est prévu, dans certains cas, un codirecteur, un directeur adjoint, un conseiller, un directeur assistant... On peut se demander s'il est bien nécessaire de créer des fonctions si nombreuses que la langue a du mal à les désigner. Il y a parfois lieu de nommer un codirecteur, par exemple si les recherches de la personne candidate sont à cheval sur deux disciplines.

Par ailleurs, il convient aussi de prévoir un poste pour un jeune membre du corps professoral encore inexpérimenté dans ce genre de travail et qui, sous la direction d'un patron de thèse, se prépare à diriger lui-même des thèses. Pourquoi ne pas dire qu'il est **adjoint au directeur de thèse**? C'est une des particularités constructives du mot **adjoint** que, selon son insertion dans le discours, il permet de distinguer entre deux ordres de fonctions nettement différenciés.

On sait tout l'écart qui existe entre **directeur adjoint** et **adjoint au directeur**.

Agrément

À une époque où de nouveaux règlements sont en voie d'élaboration, il semble opportun de rappeler que le terme **agréer** est préférable à accréditer pour désigner une certaine forme d'approbation ou de reconnaissance officielle. On dira, par exemple, qu'un hôpital est **agréé** par le ministère de la Santé et des Services communautaires parce qu'il satisfait à certaines conditions spécifiées par ce Ministère. Le substantif correspondant à ce verbe est **agrément** : «L'hôpital Georges-L.-Dumont a obtenu l'agrément du Ministère».

Source : Les Maux des Mots
Université Laval

L'Université accueille les élèves du secondaire

Les 27 et 28 octobre, le Bureau de liaison organise les journées portes à l'intention des élèves de 12e année des écoles secondaires des provinces maritimes.

Près de 1 000 élèves des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ile-du-Prince-Édouard viendront visiter le campus de Moncton. Plusieurs activités sont prévues dont une participation à des cours dispensés dans les différentes facultés et écoles.

Le mercredi 27 octobre, les élèves des écoles secondaires suivantes seront en visite : Roland-Pépin, Alexandre-J.-Savoie, Marie-Gaétane, Clément-Cormier, Népisiguit, Louis-J.-Robichaud, Évangéline et François-Buote (I.-P.-É.), La Fontaine, Thomas-Albert, Louis-Mailloux, Aux-Quatre-Vents, Sainte-Anne-du-Ruisseau et Carrefour du Grand-Havre (N.-É.) et Grande-Rivière.

Le jeudi 28 octobre, il y aura Baie-Sainte-Anne, Mgr François-Richard, Mathieu-Martin, Assomption, Marie-Esther, Carrefour Beausoleil, W.-A.-Losier, Samuel-de-Champlain, Clare et NDA (N.-É.) et Sainte-Anne.

Ces journées s'inscrivent dans le cadre des activités de recrutement. Beaucoup de ces élèves seront les étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton l'an prochain. La communauté universitaire est donc invitée à les saluer et de faire en sorte qu'ils se sentent bien accueillis. Ce geste amical aura peut-être une influence positive sur leur choix d'institution pour poursuivre des études postsecondaires.

Personnes bénévoles

Le Bureau de liaison demande aux personnes intéressées à participer à l'organisation de ces journées portes ouvertes de bien vouloir donner leur nom à leur faculté ou école ou à Juliette Belliveau, local 358 du pavillon Léopold-Taillon, au 858-4443.

Décès d'un ancien prof de génie

Un ancien professeur de l'École de génie, Albert Panneton, est décédé en juin à l'âge de 78 ans.

Pendant ses 14 ans de service, soit de 1972 à 1986, il a enseigné les techniques graphiques et de communications à environ 1 000 étudiantes et étudiants. En plus d'être un professeur très apprécié, ses collègues se souviennent de lui comme d'un véritable "gentleman", au sens le plus noble du terme.

M. Panneton a été le premier professeur de l'École de génie à prendre sa retraite. L'ensemble des étudiantes et étudiants avaient alors exprimé leur gratitude lors du banquet annuel de l'École.

Il laisse dans le deuil son épouse Denise, qui autrefois travaillait au Service des périodiques de la Bibliothèque Champlain, ses deux enfants et ses petits-enfants.

L'École de génie et toute la communauté universitaire offrent leurs sincères condoléances à la famille.

Bases de données en format image

La Bibliothèque Champlain a maintenant accès à deux bases de données de documents électroniques en format image (PDF).

ABI/INFORM : spécialisée en administration et en économie, cette base indexe près de 1 000 périodiques spécialisés dont près de la moitié sont disponibles en plein texte.

Research Library Core : elle indexe aussi près de 1 000 titres spécialisés en sciences humaines et sociales dont 531 sont disponibles intégralement.

Ces bases peuvent être consultées à

http://www.umi.com/pqdweb

Renseignements : 858-4012.

Ronald Duguay est nommé directeur des Services aux étudiants et du recrutement

Ronald Duguay a été nommé au poste de directeur des Services aux étudiants et étudiantes et du recrutement du campus de Shippagan.

Possédant la Maîtrise en éducation et le Certificat à la direction des écoles de l'Université de Moncton, M. Duguay a été professeur au campus de Shippagan pendant sept ans, ayant également occupé le poste de chef de secteur administration et bureautique. Depuis les cinq dernières années, il a assumé la présidence du Colloque provincial de perfectionnement professionnel pour le personnel de bureau.

Originaire de Sainte-Marie-Saint-Raphaël, M. Duguay se dit convaincu du potentiel de l'Université de Moncton et de son rôle au Nord-Est. Il veut tout mettre en oeuvre afin d'entretenir des relations privilégiées avec les écoles et les autres institutions afin de faire connaître le campus de Shippagan aux futurs étudiants et étudiantes.

À titre de directeur, il veut accroître encore plus la qualité de vie et des services disponibles pour les étudiants et étudiantes fréquentant le campus de Shippagan.

Nouveau service de brèves au CIDIF

À 78 jours du passage à l'an 2000, le Centre international pour le développement de l'inforoute en français vient de lancer un nouveau service de brèves consacrées à ce sujet brûlant d'actualité.

Complément logique du service de brèves actuel du CIDIF (http://www.cidif.org/breves/), ce nouveau service offre, depuis le 20 septembre, des renseignements pertinents issus de différentes sources sur le passage à l'an 2000. Il est accessible par l'entremise du site tremplin du CIDIF sur le passage à l'an 2000 ou directement à http://an2000.cidif.org/breves/.

Le CIDIF profite de l'occasion pour annoncer une mise à jour en profondeur de son site tremplin, http://an2000.cidif.org/, qui propose des liens vers des ressources francophones consacrées à la question.

Renseignements : (506) 737-5280.

Recherche en psychologie : l'imagerie mentale pour tenter de corriger un mouvement inadéquat

Un article de recherche de Benoît Ferron, professeur en psychologie au secteur Arts et sciences humaines au campus de Shippagan, vient de paraître dans la Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique.

Intitulée «La répétition mentale dans la correction d'un mouvement spécifique : application en golf», cette étude utilise l'imagerie mentale, à travers la répétition mentale, pour tenter de corriger un mouvement inadéquat dans l'élan de départ au golf.

Vingt et une personnes ont fait dix élans de départ, utilisant le bois 1, au prétest et au post-test. Elles ont été réparties dans des groupes de répétition mentale (RM), de pratique physique (PP) et de contrôle (C).

Huit sessions de répétition mentale (RM) ou de pratique physique (PP) ont été utilisées pour ajuster un mouvement inadéquat lors des élans de départ. L'évaluation des juges sur le mouvement à corriger et l'élan complet ne démontre aucune différence significative entre les groupes. Cependant les personnes dans le groupe RM ont obtenu la plus forte progression sur ces deux variables. On observe une différence marquée au niveau de la performance sur le terrain pour les personnes du groupe RM comparativement à celles du groupe PP et C, telle que démontrée par l'évolution de leur indice d'handicap. Une discussion précise l'utilisation de la répétition mentale pour corriger un mouvement spécifique inadéquat.

Cette recherche fait suite à une étude préliminaire à cas unique en patinage artistique, publiée comme note de recherche dans la même revue en 1997.

Renseignements : (506) 336-3446.

Un rendement de 4 pour cent

La nouvelle campagne de vente des Obligations d'épargne du Canada, maintenant appelée Épargne-salaire Canada, va bientôt commencer et, encore cette année, la campus de Moncton donne à chaque membre du personnel l'occasion de souscrire au mode d'épargne sur le salaire.

Le taux de rendement pour la nouvelle émission est de 4 pour cent pour la première année. Les taux d'intérêt pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés plus tard.

Les formulaires de souscription dûment remplis doivent être envoyés au plus tard le mercredi 27 octobre 1999 au Service du personnel, salle 271 du pavillon Léopold-Taillon.

C'est un moyen d'économiser fort commode puisque les retenues sont prélevées automatiquement sur chacun de vos chèques de paie. Au cours des années, de nombreux membres du personnel ont réalisé des économies grâce à cet excellent moyen, et on espère qu'ils continueront à le faire cette année et qu'un grand nombre de leurs collègues se joindront à eux.

Renseignements : 858-4135.

Parallèles entre la Suisse et l'Acadie

À l'invitation du Département d'études françaises et du Centre de recherche en linguistique appliquée, Jean-François de Pietro, collaborateur scientifique au Service de la recherche de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique de l'Université de Neuchâtel, prononcera une conférence publique, intitulée «Le français en Suisse : une langue en contact», ce soir, jeudi 14 octobre, à 19 heures, dans la salle 214 de la Faculté des arts.

M. de Pietro traitera de questions reliées aux problématiques qui émanent de situations de langues en contact. Il propose notamment d'examiner si ces situations sont des lieux d'enrichissement ou d'appauvrissement, tant sur le plan collectif que sur le plan individuel. Il s'attardera également aux représentations que les Suisses entretiennent à l'égard de leur langue et à l'égard du métissage linguistique en tentant de mettre en évidence les enjeux identitaires qu'elles révèlent. Il abordera finalement la question de la culture plurilingue, les défis qu'elle pose et les fondements idéologiques qu'elle suppose.

L'exposé de M. de Pietro permettra de faire des parallèles avec la situation linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, situation qui n'est pas étrangère aux problématiques propres aux langues en contact.

Un goûter sera servi après la conférence.

Renseignements : 858-4057.

Conférence-recherche de Sylvie Berthelot

Sylvie Berthelot, professeure de comptabilité, prononcera une conférence-recherche, intitulée «Évaluation de la pertinence et de la fiabilité de l'information financière divulguée au regard des dettes environnementales», le mercredi 27 octobre, de midi à 12 h 55, dans la salle 207 de la Faculté d'administration.

L'étude présentée examine la pertinence et la fiabilité de l'information divulguée en vertu d'une norme comptable qui porte sur la comptabilisation des dettes environnementales des entreprises. Les analyses ont été menées auprès de plusieurs entreprises canadiennes opérant dans les secteurs d'activités où de telles dettes sont susceptibles d'être encourues.

Les résultats soutiennent la pertinence de l'information divulguée en vertu de la norme comptable étudiée, c'est-à-dire qu'elle semble être prise en compte par les investisseurs. En revanche, les résultats soulèvent des doutes sur sa fiabilité. Différentes analyses semblent, en effet, indiquer que la norme comptable peut faire l'objet de certaines discrétions de la part des dirigeants de sociétés.

Bienvenue à tous et à toutes.

Renseignements : 858-4231.

Calendrier des événements

ASTRONOMIE

Il y aura une séance d'observation astronomique, le mardi 19 octobre, de 19 h 30 à 20 h 30, à l'Observatoire de l'Université de Moncton situé sur le toit du pavillon Léopold-Taillon. Mars et la Lune seront visibles. Cette activité est organisée par la Faculté des sciences. Bienvenue à tous et à toutes.

Renseignements : 858-4339.

CINÉMA

Le ciné-club Far Out East présente le film anglais "My name is Joe", les 19 et 20 octobre, à 20 heures, dans la salle de projection 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

Ken Loach est le maître incontesté du film politique. Jamais il ne perd de vue l'essentiel de son propos tout en racontant des récits habilement menés par des personnages des plus crédibles. Joe est un alcoolique réformé qui habite Glasgow, une ville affligée d'un fort taux de chômage. Il a refait sa vie et il est maintenant conseiller en emploi. Lorsqu'il essaie de venir en aide à un ami qui est mal pris, il s'engage sur une mauvaise pente. Il a maintenant beaucoup à perdre. Sa nouvelle amie, une travailleuse sociale, veut bien se montrer sympathique, mais elle a du mal à se faire au genre de monde où évolue Joe.

CONCERT

Le Département de musique présente un concert avec la violoncelliste **Danise Furguson** et la pianiste **Penelope Mark**, ce soir, jeudi 14 octobre, à 20 heures, dans la salle de spectacle 001B de la Faculté des arts. Les œuvres au programme sont «Sospiri» et «Salut d'amour», d'Edward Elgar; «Sonata en Do, opus 65», de Benjamin Britten, et la «Sonate pour violoncelle et piano», de Francis Poulenc.

L'entrée est libre.

Renseignements : 858-4041.

CONFÉRENCES

* À l'invitation de l'École d'éducation physique et de loisir, le ministre de l'Éducation **Elvy Robichaud**, prononcera une conférence, intitulée «De l'éducation physique à la politique», le mardi 19 octobre, à 12 heures, dans la salle 226 du Ceps Louis-J.-Robichaud.

Bienvenue à tous et à toutes.

* Le consul général de l'Inde, **Chandra Mohan Bhandari**, de Toronto, prononcera une conférence publique en anglais, intitulée "Economy, business and political developments in India and South Asia", aujourd'hui, jeudi 14 octobre, à 18 h 30, dans le salon du Chancelier, salle 227, du pavillon Léopold-Taillon.

Bienvenue à tous et à toutes.

Renseignements : 858-4511.

EXPOSITION

* Jusqu'au 17 octobre, la Galerie Colline du campus d'Edmundston présente une exposition de **Claude Roussel**, intitulée «Retour aux montagnes».

Depuis sa retraite de l'enseignement des arts visuels à l'Université de Moncton en 1992, Claude Roussel a été attiré par le thème des montagnes. L'artiste a choisi de créer des impressions riches en lignes, formes, couleurs et textures suggérées par différents environnements.

À ce jour, il a été inspiré par les montagnes de l'Ouest canadien, ainsi que certaines aux Etats-Unis et en Europe.

* Jusqu'au 28 octobre, la sculpteure-céramiste **Marie Ulmer** expose ses travaux récents à la Galerie d'art. Cet ensemble de 12 sculptures, intitulé «Dérive», illustre le thème de l'irréversibilité possible des choses comme l'insémination artificielle, les bébés éprouvettes et le clonage.

L'homme contemporain, souvent obsédé par la science ou l'envie du pouvoir, pose trop souvent des gestes qui sont parfois irréversibles. Marie Ulmer se demande où ces modifications faites sur les êtres vivants peuvent nous mener. Un retour sera-t-il possible en temps voulu?

Renseignements : 858-4088.

PATINAGE DU PERSONNEL

Le patinage destiné aux membres du personnel commencera le samedi 23 octobre. Cette année, l'heure a changé et la patinoire sera libre entre 10 h 15 et 11 h 15.

SPECTACLE

Le groupe **Hart-Rouge** de la Saskatchewan sera en spectacle, ce soir, jeudi 14 octobre, à 20 heures, au Théâtre Capitol. Après trois ans à parcourir l'Amérique du Nord, Michelle, Suzanne et Paul Campagne, maintenant entourés du percussionniste Michel Dupire et du multi-instrumentiste Davy Gallant, présentent leur nouveau spectacle inspiré de leur nouvel album «Une histoire de famille».

Les billets pour ce spectacle sont disponibles dans le Réseau de billetterie de Moncton.

Renseignements : 858-3712.

SPORT

Au **soccer féminin**, les Anges Bleus accueillent l'Université Mount Allison, ce soir, jeudi 14 octobre, à 16 heures. Et nos athlètes seront au Cap Breton les samedi et dimanche 16 et 17 octobre pour deux parties jouées à 14 heures et 11 heures respectivement.

Au **soccer masculin**, les Aigles Bleus seront au Cap Breton les samedi et dimanche 16 et 17 octobre pour deux parties jouées à 16 heures et 13 heures respectivement.

Au **hockey**, les Aigles Bleus accueillent l'Université Dalhousie, le samedi 16 octobre, à 19 heures, et l'Université Acadia, le dimanche 17 octobre, à 15 heures.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16h30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Service.des.communications@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Carole Landry, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172

Imprimé sur du papier recyclé.